



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 89795

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le nombre de logements de fonction attribués en 2013, en 2014 et en 2015, aux personnels de l'ensemble des administrations placées sous sa tutelle.

Texte de la réponse

Le régime de gestion des logements de fonction attribués aux personnels des services de l'État a fait l'objet d'une réforme, par décret no 2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement, dont la mise en application est en cours. Le nouveau dispositif précise, notamment, les conditions restrictives du bénéfice d'un logement concédé par nécessité absolue de service (NAS), met fin au régime des concessions par utilité de service (US) et introduit un nouveau régime de convention d'occupation précaire avec astreinte (COP/A). Sa mise en œuvre est subordonnée à la détermination par arrêté interministériel des fonctions des agents ouvrant droit à une attribution au titre de l'un ou l'autre des régimes d'occupation. Cet arrêté interministériel relatif au parc de logements commun au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et au ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (MLETR) a été publié le 9 décembre 2015. Sont concernés, pour ces deux ministères, leurs services communs, à savoir les directions départementales des territoires (DDT), les directions - régionales - de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL - DREAL), le secrétariat général de l'administration centrale, le centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CVRH) et l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE) rattachés aux deux ministères. Par ailleurs, il n'y a pas d'autre entité concernée, spécifiquement rattachée au MLETR. La préparation de cet arrêté a donc permis de recenser et de localiser les logements utilisés :

Secteur d'activité	NAS	COP/A	Total
Directions départementales des territoires	36	8	44
Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement	4	0	4
Directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement	11	45	56
Secrétariat général – service des politiques support et des systèmes d'information	12	0	12

Centre ministériel de valorisation des ressources humaines	4	0	4
École nationale des techniciens de l'équipement	4	0	4
TOTAL	71	53	124

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89795

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Logement, égalité des territoires et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7552

Réponse publiée au JO le : [12 janvier 2016](#), page 373